



DOSSIER RETRAITES
ARGUMENTAIRE CHRONOLOGIQUE

Ce qu'ils ont dit

Président de la république / GOUVERNEMENT

- ▶ 2007 **Nicolas Sarkozy** : le « *droit à la retraite à 60 ans doit demeurer* ».
- ▶ Entre les deux tours des présidentielles affirmation que « *grâce à la réforme FILLON le système est équilibré jusqu'en 2020* »
- ▶ Mai 2008 sur RTL **Nicolas Sarkozy** : « *pas de mandat pour reporter l'âge de la départ en retraite puisqu'il en a pas parlé pendant sa campagne* »
- ▶ **2009** François Fillon annonce publiquement que ce dossier sera revu en 2012
- ▶ **15 février 2010** présentation de l'agenda social
- ▶ **17 février** appel de l' « intersyndicale » à une journée d'action le 23 mars : l'Elysée minimise l'impact en indiquant que l'appel porte plus sur l'emploi que sur les retraites sur ce FO appelle sur les retraites « mère des revendications ».
- ▶ **Mars 2010** : Eric Woerth est nommé.
- ▶ **14 avril 2010** : remise du rapport du COR au premier ministre.
- ▶ **10 mai 2010** : sommet social
- ▶ **16 mai** : envoi aux Partenaires Sociaux du document d'orientation sur les retraites
- ▶ **16 juin** : présentation de l'avant projet de loi de réforme des retraites
- ▶ **30 juin** : annonce par Sarkozy d'un remaniement ministériel en octobre après la réforme des retraites
- ▶ **13 juillet** : présentation du projet de réforme en conseil des ministres
- ▶ **Juillet** : passage en commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale
- ▶ **24 Aout** Le ministre du travail propose aux partenaires sociaux de les recevoir s'ils le souhaitent (seul le patronat a répondu à son invitation)
- ▶ **Été 2010** : affaire Bettencourt – Woerth
- ▶ **7 septembre 2010** début du débat à l'assemblée Nationale

- ▶ **15 septembre** Vote solennel du projet en première lecture à l'Assemblée nationale et ce, après la décision suspension des discussions par le Président de l'assemblée nationale dénoncée comme un « putsch » par les députés de l'opposition

- ▶ **22 septembre** Article dans Libération de Raymond Soubie « *tout est sous contrôle* » commentaire de Libération « **sauf FO** ».

- ▶ **30 septembre** Nicolas Sarkozy « *Quand la réforme sera passée les français se diront : on n'a pas de souci à se faire pour les retraites* ».

- ▶ **5 octobre** Début des débats au Sénat

- ▶ **8 octobre** Amendements gouvernementaux relatifs à la retraite à 65 ans pour les mères de famille de trois enfants et retraite à taux plein à 65 ans pour les parents d'enfant lourdement handicapé
 En échange de ces amendements les sénateurs sont priés de faire voter d'abord les articles 5 et 6 qui traitent du report de l'âge légal
 Double objectif de cette manœuvre parlementaire : ressouder les rangs de la majorité et envoyer un message d'inutilité aux manifestants du 12 octobre.

- ▶ **Le 9 octobre** Raymond Soubie, conseiller social à l'Elysée déclare : « le Sénat doit avoir voté le projet de loi sur la réforme des retraites « quelque part vers le 20 octobre » et « tout devra être joué fin octobre ». Il juge « totalement irresponsable que des adultes en situation de responsabilité dans certaines organisations invitent les lycéens à aller dans la rue »

- ▶ **12 octobre** : Déclaration de François FILLON : « *nous sommes décidés à mener cette réforme à son terme* ».

- ▶ **17 octobre** François Fillon : « *le blocage est lié au fait que les partenaires sociaux depuis le mois d'avril refusent de discuter d'un report de l'âge légal de 60 à 62 ans ; c'est la clef du financement* ». « *le débat ira jusqu'à son terme et ce sera voté* »
 François Fillon s'est adressé à François Chèreque de la CFDT et l'a invité à discuter avec lui : « un homme de dialogue, « il sait que ma porte est ouverte il se souvient que c'est ensemble que nous avons signé en 2003 un accord sur une réforme des retraites ».

- ▶ **le 20 octobre**
 Le vote de la loi est retardé il est question désormais d'un vote au sénat le 21 octobre voir le 22 ; la CMP se réunirait le 25 octobre et un vote définitif des deux assemblées serait effectif le mercredi 27 octobre.
 Nicolas Sarkozy ordonne le déblocage de la totalité des dépôts afin de rétablir au plus tôt une situation normale. Le président a répété « *que la réforme irait à son terme* ».

- ▶ **le 21 octobre**
Vote par les sénateurs d'un amendement dans la nuit pour « réfléchir » à une réforme systématique autrement dit une retraite par points (souhait de la CFDT, la gauche parle de « manœuvre »)
- ▶ **22 octobre adoption par le Sénat du projet de réforme des retraites**
- ▶ **le 26 octobre**
Le gouvernement confirme qu'il proposera aux partenaires sociaux « d'engager un dialogue sur l'emploi des jeunes » comme l'a suggéré la veille la CFDT.
- ▶ **27 octobre vote définitif de la loi de réforme des retraites**
- ▶ **2 novembre saisine du conseil constitutionnel**
- ▶ **La promulgation devrait intervenir début décembre**
- ▶ **La loi prendra effet au 1^{er} juillet 2011**

**CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ET JOURNEES DE GREVE
ET
DES REUNIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES 2010**

Dates des réunions des Organisations syndicales	Dates des manifestations / journées de grève
<p>15 février Déclaration commune à 5 (CFDT, CGT, SUS, UNSA, FSU) appel à manifestation le 23 mars Communiqué commun sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail et les politiques publiques</p>	
	<p>23 mars 2010 1ere Manifestation Cortège FO à part sur les retraites Les autres Organisations syndicales l'après midi sur un ensemble « fourre tout »</p>
<p>29 juin Communiqué à 7 signé par FO (sauf la CFE-CGC) appel à une manifestation et grèves le 7 septembre</p>	
	<p>1^{er} mai Recensement d'environ 100 actions uniquement de FO sur la défense des retraites</p>
	<p>27 mai Manifestations des organisations syndicales CGT CFDT FSU UNSA Solidaires 865 000 manifestants</p>
	<p>15 juin Manifestation nationale de FO 70 000 participants</p>
	<p>24 juin Manifestations de l'intersyndicale Presque deux millions de manifestants</p>
<p>7 juillet Communiqué intersyndical (sauf FO) Circularité FO du 9 juillet 2010 « <i>nous sommes favorables à l'action commune sur des bases claires, pas à l'instauration d'une holding syndicale permanente</i> »</p>	

	15 juillet Actions décentralisées
23 aout Communiqué commun (sauf FO) appel au 7 septembre	
	7 septembre Manifestations
8 septembre Communiqué à 6 (sauf FO et SUD) appel au 23 septembre	
	23 septembre Manifestations 3 millions de participants
24 septembre : Sud et Fo pas signataires du communiqué commun Décision d'organisation de deux nouvelles journées de mobilisation le 2 et le 12 octobre FO a déclaré pas signataire mais dans l'unité d'action et expliqué son absence de signature en bas du texte par ses revendications et mots d'ordre très clairs du retrait du projet de loi et d'un appel à 24 h de grève interprofessionnelle»	
	Samedi 2 octobre Manifestation 3 millions de manifestants
4 octobre Annonce d'une manifestation le 12 octobre	
8 octobre Communiqué à 6 sauf FO et SUD Appel au 16 octobre et date d'intersyndicale arrêtée le 14 octobre	
	12 octobre 2010 Manifestations 3, 5 millions de participants aux manifestations <i>La mobilisation s'étend aux raffineries avec des barrages autour des dépôts de</i>

	<i>carburants ainsi qu'aux territoriaux.</i>
14 octobre Communiqué à 7 (sauf FO) Refus de l'intersyndicale d'un appel commun à la grève interprofessionnelle	
	Samedi 16 octobre 2010 Manifestations 3 millions de participants Les lycéens rejoignent les cortèges de manifestants
18 octobre Rencontre organisations syndicales et jeunes communiqué commun (avec FO)	<i>Mobilisation des routiers, cheminots ouvriers de la chimie, territoriaux étudiants et lycéens, blocages des raffineries</i>
	Mardi 19 octobre 2010 Manifestations 3, 5 millions de manifestants La CFE CGC annonce que c'est sa dernière manifestation et condamne les blocages
21 octobre réunion des organisations syndicales Communiqué à 6 (sauf FO et SUD) Décident de deux nouvelles journées de mobilisation le 28 octobre et le 6 novembre	Manifestation des lycéens
	28 octobre Manifestations 2 millions de manifestants
4 novembre Réunion des organisations syndicales Réunion tendue au sein de l'intersyndicale. Impossibilité de l'intersyndicale de dégager une action efficace, nature des actions à prévoir entre le 22 et 26 novembre pas arrêtée, avis divergents excluant la grève(7 organisations) et les manifestations ; la CFDT expliquant « <i>qu'il n'y a plus de perspectives pour la mobilisation des retraites</i> ». Communiqué commun à 7 (sauf FO) Autre réunion prévue le 8 novembre	

	<p>Samedi 6 novembre Manifestations Affaiblissement de la mobilisation 1,2 millions de manifestants</p>
--	---

FORCE OUVRIERE

18 Décembre 2009	<p>Positions de FO sur les retraites rendues publiques Circulaire confédérale n° 229-09</p>
1 ^{er} février 2010	<p>Déclaration du Bureau Confédéral : <i>Fo réaffirme ses revendications en matière de retraites et son refus de repousser l'âge du droit à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation nécessaire à l'adoption d'une retraite à taux plein. Fo considère qu'il appartiendra à chaque organisation d'affirmer ses positions le 15 février lors de la rencontre dite de »l'agenda social «</i> La perspective de manifestation début mars en période électorale excluant les retraites vise à privilégier le contenant au contenu. « ..tenant compte de ce point de vue des expériences de 2003,2008 et 2009 le bureau confédéral décide de ne pas participer à la réunion dite intersyndicale qui pourrait se tenir le 8 février 2010. « La question de l 'unité d'action, pour laquelle FO marque sa détermination devra être posée sur des revendications et modalités d'action claires et partagées ».</p>
11 février	<p>Communiqué de FO <i>A l'occasion de la rencontre dite de l'agenda social FO insistera sur les points suivants (.....) :</i> Retraites <i>Nécessité d'un calendrier long</i> <i>Pour FO la question essentielle est celle du financement ce qui pose le problème de la politique économique et fiscale ; refus de tout report du droit à la retraite après 60 ans et de tout allongement de la durée de cotisations, maintien du statut général de la fonction publique.</i></p>
15 février	<p>Tenue du sommet social</p> <p><i>A cette occasion FO rappelle au Président de la République son engagement de 2008 sur les 60 ans. FO obtient la prolongation de l'AER allocation équivalent retraite pour 2010 (courrier en ce sens au Président de la République le 15 janvier 2010)</i></p> <p><i>Le Bureau Confédéral décide de participer à la réunion entre syndicats Réunion entre syndicats Précisions de FO sur positions de FO FO indique « nous contestons l'appellation intersyndicale qui pourrait devenir « un syndicat permanent » FO « pour l'unité d'action ou action commune sur des bases claires »</i></p>
18 février	<p>Déclaration de la CE « Fidèle à sa tradition de liberté et d'indépendance, La Cgt FO ne confond pas l'intersyndicale structure quasi institutionnelle privilégiant le contenant en anesthésiant le contenu avec l'action commune</p>

	<p>librement décidée.</p> <p>C'est d'ailleurs pourquoi en 2003 comme en 2009, FO rappelle qu'elle avait mis en garde contre l'usure des manifestations à répétition et qu'elle avait en ce sens proposé, l'an dernier une journée de grève franche , position qui vaut toujours aujourd'hui.</p> <p>En 2010, outre les attentes en matière de salaires, d'emploi et de lutte contre le chômage, les retraites sont au centre des inquiétudes donc des revendications prioritaires.</p> <p>Décision de se mobiliser le 23 mars 2010 sur les positions de FO.</p>
4 mars	<p>FO en campagne de mobilisation</p> <p>Sensibilisation et information</p> <p>Tracts , rubrique spécifique sur le site internet</p> <p>Organisation meetings réunions publiques d'informations sur l'ensemble des départements</p>
23 mars	<p>Le parisien JCM :</p> <p>« la déclaration commune des syndicats est fourre tout et méconnaît le problème des retraites » « c'est le dossier prioritaire la mère des revendications » « s'il s'agit de reprogrammer des manifestations à répétition je n'en vois pas l'intérêt »</p> <p>Manifestation de FO seule le matin</p>
31 mars et 1^{er} avril	<p>CCN de FO</p> <p>Résolution</p> <p>« le CCN ne confond pas l'intersyndicale avec l'action commune librement décidée. Par conséquent le CCN rejette toute forme de syndicalisme « rassemblé » ou « d'intersyndicale permanente » qui ne visent qu'à encadrer « les travailleurs et à porter atteinte à la démocratie du pluralisme syndical ».</p> <p>Appel à un 1^{er} mai FO et que les revendications portées par FO en premier lieu celles sur les retraites doivent être relayées et expliquées (..).</p> <p>Le CCN mandate la CE confédérale et le Bureau confédéral pour décider au moment opportun et en fonction de la situation et des événements toute initiative FO y compris la grève interprofessionnelle.</p>
Avril remise du rapport du COR	<p>Pour FO « le COR se situe dans une logique gouvernementale, le problème est financier et doit être réglé financièrement »</p>
12 avril	<p>AFP</p> <p>JCM a prévenu qu'il n'y aurait rien à négocier concernant l'âge de départ à la retraite ou la durée de cotisations</p> <p>Exigence de FO que tous les revenus y compris financiers participent à l'effort pour les retraites.</p> <p>FO a insisté sur le fait qu'il « n'y a pas d'urgence sur les retraites » <i>« si ce n'est pour donner des gages aux marchés financiers ».</i></p>
1^{er} mai	<p>Communiqué FO du 28 avril :</p> <p>A quelques jours du 1^{er} mai, FO réaffirme sa volonté d'afficher</p>

	<p>clairement sa détermination sur le dossier des retraites « mère des revendications ».l'unité d'action est nécessaire et doit être porteuse d'espoir pour les salariés : telles sont la raison et la volonté de FO d'aboutir à un appel claire à une journée de grève interprofessionnelle franche ».</p> <p>Recensement d'une centaine d'actions uniquement de FO sur la défense des retraites</p> <p>Europe 1 : Critique de JCM sur les manifestations à répétition « <i>ce n'est pas ce qui va faire trembler le gouvernement</i> » « <i>cela revient à mettre des baskets jusqu'au mois de juin et après on enfile les tongs</i> »</p>
4 mai	<p>Réunion d'une Commission Exécutive exceptionnelle : le dossier des retraites nécessite une manifestation le 15 juin à Paris</p> <p>Appel à une journée de grève interprofessionnelle et une manifestation nationale à Paris le 15 juin</p>
10 mai	<p>Déclaration FO au sommet social Circulaire appel à la réussite du 15 juin</p>
27 mai	<p>L'expansion Jean-Claude MAILLY : « <i>les seuls combats qu'on est sûrs de perdre sont ceux qu'on n'engage pas</i> ». FO ne participe pas à la journée de mobilisation appelée par 6 syndicats ayant décidé d'organiser sa propre journée d'action le 15 juin. « <i>Il faut des revendications claires et communes</i> »</p>
8 juin	<p>Alors que le gouvernement annonce qu'il présentera son projet de loi sur les retraites le 15 juin, FO fait un appel aux travailleurs et à leurs organisations pour rejoindre ce même jour, l'appel à la grève interprofessionnelle de 24 heures et à la manifestation nationale à Paris.</p>
15 juin	<p>Manifestation de FO Manifestation nationale à Paris 70 000 personnes</p>
16 juin	<p>Communiqué FO Réforme des retraites : injuste et inefficace Appel de FO aux salariés pour se mobiliser pour obtenir le retrait du plan gouvernemental Jean-Claude MAILLY sur le plateau de TF1 avec Eric WOERTH.</p>
21 juin	<p>Déclaration de la commission exécutive La CE se félicite du succès de la journée du 15 juin qui a rassemblé 70 000 manifestants à paris : 15 juin historique Cela marque la première étape d'une mobilisation indispensable pour obtenir le retrait du projet gouvernemental en matière de retraites. La CE confirme que si les manifestations ne suffisent pas, la nécessité d'une journée de grève interprofessionnelle reste posée. Pour la CE, le mot d'ordre de retrait du projet gouvernemental permet de rassembler clairement les salariés et de solidifier une action commune.</p>
2 juillet	<p>Déclaration de la Commission exécutive confédérale</p>

	<p>La CE réaffirme qu'en matière de retraites , il faut trouver les financements nécessaires , en particulier en réintroduisant de la justice sociale, ce qui passe par des augmentations du pouvoir d'achat des salaires et une grande réforme fiscale....la CE réaffirme que toute plateforme revendicative commune devra comporter l'exigence du retrait du projet de loi.</p> <p>Lorsque les manifestations ne suffisent plus la question d'une journée de grève interprofessionnelle est posée, la CE appelle.à participer de manière massive au 7 septembre 2010.</p>
8 juillet	<p>FO écrit au Ministre du Travail</p> <p>Pour lui faire part des positions de Fo au regard du dossier de la réforme des retraites.</p> <p>A l'issue du courrier Fo demande le retrait de ce projet néfaste et contraire aux intérêts des salariés.</p> <p>Courrier adressé également aux Présidents des groupes parlementaires.</p>
12 juillet	<p>1ere Réaction de FO à l'intervention de Nicolas Sarkozy</p> <p><i>« S'agissant des retraites le Président de la République confirme l'inflexibilité sur l'essentiel du projet gouvernemental. c'est la raison pour laquelle si l'on veut une réforme respectueuse des droits des salariés, il faut d'abord obtenir le retrait du projet actuel »</i></p>
22 juillet	<p>Communiqué FO : Retraites : RDV en septembre</p> <p>« le débat parlementaire engagé depuis le début de la semaine au sein de la Commission des affaires sociales du gouvernement de l'assemblée nationale se poursuit actuellement sans qu'aucun des amendements adoptés ne modifié réellement le projet gouvernemental. Fo exige le retrait du projet Pour FO il s'agit d'un préalable indispensable à une réforme qui sur les bases de nouvelles ressources, permette de préserver un vrai droit à la retraite à 60 ans en alimentant durablement nos régimes de retraites par répartition.</p>
23 Aout	<p>FO dans un communiqué réaffirme qu'elle participera pleinement aux actions et manifestations du 7 septembre sur l'ensemble du territoire sur la base de l'exigence de retrait ou d'abandon du texte gouvernemental Proposition de FO de demander le retrait ou l'abandon du projet de loi</p> <p>FO pas signataire de la déclaration commune mais confirmation de sa participation aux actions et manifestation du 7 septembre.</p>
25 aout	<p>Jean-Claude MAILLY interview au Figaro</p> <p><i>« l'unité syndicale n'est pas une fin en soi »</i></p> <p><i>« favorable à une grève carrée de 24 h »</i></p>
6 septembre	<p>La tribune</p> <p>FO réclame une réforme fiscale afin d'assurer le financement des retraites <i>« si on modifie un peu l'assiette de la CSG qu'on la fasse porter un peu plus les revenus du capital ou les revenus financiers. Cela fait rentrer 12 milliards d'euros dans les caisses ».</i></p>

9 septembre	<p>Communiqué de FO Fo maintient son exigence de retrait du projet de loi. Sera dans l'action le 23 septembre avec les autres organisations syndicales sur son propre mot d'ordre. Ses syndicats mèneront des actions le 15 septembre en fonction des possibilités au plan local. »</p>
10 septembre	<p>Jean-Claude MAILLY article le point .fr « <i>texte intersyndical pas assez incisif</i> » « <i>FO pas vocation à casser le mouvement unitaire</i> » « <i>toujours réticent aux journées saute mouton</i> »</p>
13 septembre	<p>FO s'adresse solennellement aux parlementaires et invite les salariés à en faire de même Dans cette lettre Jean-Claude MAILLY confirme l'exigence de F du retrait ou d'abandon de ce projet afin que le dossier retraite soit examiné au regard de ses vrais impératifs de financement et de justice sociale ». Mise en ligne d'une procédure simple via internet pour permettre à chaque salarié de s'adresser à son député.</p>
16 septembre	<p>Déclaration de la Commission exécutive confédérale Confirmation de la CE que le projet est inacceptable et injuste et doit être retiré ou abandonné pour obtenir une autre réforme respectueuse des droits et du progrès social pour toutes les générations. Pour la CE , l'unité d'action qui n'a rien à voir avec l'unicité est une condition nécessaire pour obtenir satisfaction. La CE réaffirme sa proposition aux autres confédérations d'un appel commun à une journée de grève interprofessionnelle.</p>
20 septembre	<p>Réunion des fédérations FO du privé et du public consacrée à la mobilisation du 23 septembre Déclaration du bureau Confédéral : FO réaffirme sa proposition aux autres organisations syndicales d'un appel unitaire à 24 h de grève interprofessionnelle.</p>
30 septembre	<p>Déclaration commune FO/FIDL appel commun pour le retrait du texte « ni 62, ni 67 ans il n'y a pas d'âge pour se battre pour le droit à la retraite à 60 ans ».</p>
2 octobre	<p>Communiqué FO : confirmation d'une mobilisation à nouveau massive Pour FO ce projet doit être retiré pour une autre réforme sur d'autres bases</p>
4 octobre	<p>Communiqué FO Pour FO nécessaire de lancer dans l'unité une journée de grève interprofessionnelle dans l'objectif de faire plier le gouvernement et le parlement .Fo reste dans l'unité d'action. FO a proposé une nouvelle fois aux autres organisations un appel unitaire à 24 heures de grève, public et privé pour renforcer la mobilisation engagée pour combattre le projet gouvernemental sur les retraites.</p>

<p>7 et 8 octobre CCN</p>	<p>Résolution du CCN adoptée à l'unanimité Réaffirmant le caractère injuste et inacceptable de ce projet et la nécessité de revendiquer son retrait ou son abandon pour obtenir une autre réforme Soutenant les syndicats FO qui dans l'unité d'action la plus large s'engagent dans la reconduction du mouvement pour obtenir satisfaction Appel à la grève le 12 octobre « l'unité d'action est un espoir pour les salariés ».</p>
<p>12 octobre</p>	<p>Circulaire FO de félicitations pour cette mobilisation massive : 3, 5 millions de manifestants. Appel à être présent le 16</p>
<p>13 octobre</p>	<p>Circulaire FO Reprise d'une déclaration de Jean-Claude MAILLY sur BFM : « le combat » contre la réforme des retraites n'est pas terminé ... le gouvernement en restant « complètement bloqué » est « le responsable des grèves qui se durcissent ».rappel dans cette circulaire que cela n'est pas aux confédérations de lancer a priori un mot d'ordre de grève reconductible ou illimitée mais c'est une voie pour imposer un retrait et une réouverture des discussions rappel que « nous soutenons tous les syndicats et structures FO engagés dans une poursuite de la grève ». Appel à faire remonter des informations et à réussir le samedi 16 octobre.</p>
<p>14 octobre</p>	<p>Communiqué FO / Circulaire FO FO sera pleinement dans l'unité d'action les 16 et 19 octobre et confirme l'exigence de retrait et de la nécessité d'une journée de grève massive</p>
<p>16 octobre</p>	<p>Communiqué FO Pour FO « plus d'un mois de mobilisation depuis la rentrée à un tel niveau est plus qu'exceptionnel. Cela marque selon FO à un moment clé du dossier de la retraite une très large adhésion à l'exigence du retrait du projet du gouvernement pour une autre réforme et une très forte détermination ».</p>
<p>18 octobre</p>	<p>Rencontre des organisations syndicales et des organisations de jeunesse Expression commune datée du 19 octobre Texte signé par l'ensemble des Organisations Syndicales y compris par FO.</p>
<p>19 octobre</p>	<p>Déclaration du Bureau Confédéral Constat du succès de la 6ème journée de mobilisation avec 3, 5 millions de manifestants Le BC « appelle solennellement » le gouvernement et le Parlement à suspendre le processus d'adoption pour retirer le projet et ouvrir des vraies discussions ». Pour le BC de FO, « le mouvement dispose encore de réserves, en particulier celle consistant en un appel unitaire à 24 heures de grève franche pour dynamiser encore plus fortement la coordination et la détermination de la mobilisation ».</p>

20 octobre	<p>Jean-Claude MAILLY AFP « Ce n'est pas parce que le Parlement a voté une loi qu'on va l'accepter »</p>
21 octobre	<p>Jean-Claude MAILLY sur LCI « On ne va pas s'arrêter y compris si la loi est votée.. » « On va réaffirmer pour FO la nécessité en unifiant encore plus le mouvement la nécessité d'appeler à une grève public privé , l'intérêt d'une telle journée c'est de coordonner et d'unifier , ...une montée en puissance sur une journée.. » «Si une grève ne gêne personne elle peut durer longtemps »</p> <p>Circulaire FO FO à la sortie de l'intersyndicale du 21 octobre rappelle qu'elle a réaffirmé les positions (retrait du projet) et propositions en termes de modalités d'actions. FO a expliqué que pour renforcer et unifier le mouvement d'un appel commun à 24 heures de grève franche était nécessaire, que l'on ne peut pas continuer indéfiniment comme actuellement sans risque de débordement ou de lassitude des militants qui sont en attente d'une prise de responsabilité claire des confédérations et autres organisations. FO n'acceptera jamais le projet de loi et n'entend pas glisser vers d'autres sujets comme le laisse entendre le communiqué commun. FO sera dans l'action commune les 28 octobre et 6 novembre (..) en commençant à expliquer qu'à FORCE OUVRIERE on ne pratiquera pas l'embrouillamini qui vise à maintenir l'existence de l'intersyndicale.</p> <p>Communiqués FO Pour FO l'unité d'action est un facteur important de la mobilisation exceptionnelle depuis plus d'un mois contre le projet du gouvernement contre les retraites. Elle doit demeurer une force et un espoir (..) Telle est la raison pour laquelle Fo a de nouveau proposé un appel unitaire à une grève franche de l'ensemble des salariés. Pour FO il devient de plus en plus nécessaire et urgent d'unifier une mobilisation qui est montée d'un cran dans de multiples actions engageant les syndicats et les salariés au plan local. c'est aussi une attente à laquelle il est de la responsabilité des confédérations syndicales de répondre. Fo (..) ne s'écartera à aucun prétexte de l'objectif du retrait du projet injuste et inefficace du gouvernement. L'heure n'est pas à glisser sur d'autres dossiers. Fo appelle les salariés à prendre part massivement à nouveau aux grèves et manifestations le jeudi 28 octobre et à manifester le samedi 6 novembre.</p>
28 octobre	<p>Déclaration du Bureau Confédéral du 28 octobre Constat des manifestations importantes malgré les vacances et malgré le vote de la loi. Depuis le début du conflit FO exige le retrait d'une loi uniquement mise en place pour satisfaire les marchés financiers et maintenir une</p>

	politique économique libérale, destructrice des droits sociaux et républicains.
3 novembre	<p>Déclaration de la commission exécutive adoptée à l'unanimité</p> <p>A plusieurs reprises, pour unifier et coordonner le mouvement, FO a proposé un appel national commun des confédérations syndicales à 24 h de grève interprofessionnelle (public/privé) initiative de nature à renforcer le mouvement pour obtenir l'abandon du texte gouvernemental, ce qui a été refusé par d'autres organisations syndicales. C'est ce que FO réaffirmera le 6 novembre prochain tout en affirmant que des manifestations à répétition sans grève ne peuvent être efficaces.</p> <p>...Pour la CE de Fo le dossier des retraites n'est pas clos, FO entend saisir toutes les occasions pour rappeler ses positions, exiger l'abrogation de la loi garantir le système de retraite par répartition et le code des pensions civiles et militaires (...) un esprit de résistance et de combat s'est installé. Fo s'en félicite et entend continuer à tout faire en tant que syndicat libre et indépendant pour le préserver ».</p>
4 novembre	<p>Circulaire Confédérale suite à la réunion de l'intersyndicale</p> <p>FO indique que la réunion a été tendue. Face à l'impossibilité de l'intersyndicale de dégager une action efficace (certains parlant de manifestations à définir un jour précis, d'autres de manifestations nationales, d'autres expliquant (CFDT) qu' il n'y a plus de perspectives pour la mobilisation des retraites)</p> <p>FORCE OUVRIERE a proposé de changer de modalités et d'appeler rapidement ensemble à 24 heures de grève franche pour obtenir l'abrogation. Cette proposition a été refusée par les 7 autres organisations.</p> <p>Il est clair que l'intersyndicale (voir le communiqué commun) est en train de passer à autre chose pour « faire oublier les retraites » et maintenir l'intersyndicale comme structure permanente ».</p> <p>Dans le communiqué en effet les organisations syndicales signataires « décident de poursuivre le travail commun sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat et les conditions de travail en actualisation leur déclaration commune du 29 janvier 2009 ».</p> <p>« Autant FO se préoccupe depuis longtemps des questions de salaires, d'emploi ou de services publics, autant nous entendons garder notre liberté d'analyse et de comportement. Encore une fois nous ne confondons pas l'unité d'action et l'enfermement intersyndical ».</p>
6 novembre	<p>France2, le Monde</p> <p>FO pas pour la stratégie de l'épuisement des salariés</p> <p>Les manifestations sans grève sont inefficaces le dossier retraite est un « gâchis ». « <i>si la cgt voulait vraiment cogner sérieusement et exiger le retrait, ce qu'elle n'a jamais demandé , il fallait aussi accepter d'appeler à la grève</i> »</p>

CFDT

2003	La CFDT avait jugé le compromis sur les retraites acceptable
2010	
février	La CFDT refuse de mobiliser avant les élections régionales François CHEREQUE indique qu'avec la cgt ils se sont mis d'accord sur la méthode et le calendrier qu'ils défendront à la réunion de l'agenda social du 15 février à l'Elysée
11 Juin	Congrès de la CFDT à Tours « nous n'accepterons pas la remise en cause des 60 ans » Ambiguïté pendant le congrès sur le projet de résolution avec présentation d'un amendement avec l'ouverture d'une voie à une augmentation de la durée de cotisations contre contreparties amendement rejeté.
Mai	François CHEREQUE reproche « à ceux qui ont décidé de faire route à part d'avoir tort et d'affaiblir le mouvement social ».
15 juillet	RFI « les carottes ne sont pas cuites ce sont les députés qui font les lois et on va faire pression sur les députés pour qu'ils changent cette loi »
25 aout	Réponse de François CHEREQUE à Jean Claude MAILLY sur Europe 1 « celui qui romprait l'unité syndicales serait désavoué par les salariés » « se prononçant contre une grève réclamée par FO »
2 septembre	Le monde. François CHEREQUE La CFDT a concédé « vouloir faire avancer tout ce qui permettrait d'en atténuer les effets ; ...faire modifier que l'on pourra faire modifier »
3 septembre	Les échos Interview croisée Bernard THIBAUT et François CHEREQUE FC « le dialogue n'existera que si le gouvernement bouge sur 4 sujet s : la pénibilité, les carrières longues, les poly pensionnés et très important le passage de 65 à 67 ans pour une retraite à taux plein. FC : « le PS fait une proposition basée sur l'augmentation de la durée de cotisation c'était l'esprit de la réforme de 2003 et c'est toujours la position de la CFDT » Sur l'affaire Woerth, FC s'interroge : « comment peut il gérer en même temps ses problèmes personnels avec l'affaire Bettencourt et la réforme des retraites ? »

6 septembre	La CFDT ne demande pas le retrait du projet de loi car « ça laisserait penser qu'il ne faut pas de réforme ». « nous sommes pour une autre réforme ».
22 septembre	Le parisien Aujourd'hui en France « <i>au bout d'un moment autant changer de texte plutôt que faire du rafistolage sur tout</i> » François CHEREQUE dit « <i>souhaiter faire une nouvelle journée d'action un WE pour ne pas pénaliser financièrement les salariés</i> ».
23 septembre	RMC /BFM TV « <i>on n'a pas besoin de radicaliser le mouvement je crois que le gouvernement regarde très sérieusement le nombre des manifestants</i> » ceux qui veulent radicaliser le mouvement, appeler à la grève générale souvent veulent rentrer dans un démarche politique, d'opposition globale avec le gouvernement ».
1^{er} octobre	François CHEREQUE « <i>Appeler les lycéens à manifester ce serait l'arme des faibles</i> »
8 octobre	« <i>nous ne pensons pas que ce mardi sera une grande journée de grève</i> » : Marcel GRIGNARD N°2 de la CFDT François CHEREQUE : « <i>la grande majorité des salariés n'ont pas les moyens de se payer des grèves à répétition</i> »
12 octobre	François CHEREQUE dans Le Monde « <i>le seul syndicat qui n'a pas voulu se mettre dans l'intersyndicale FO a quasiment disparu des radars médiatiques pendant ces deux mois</i> » « <i>l'intersyndicale n'appelle pas au retrait de la réforme pour une raison simple : les citoyens de notre pays savent qu'il en faut une</i> » « <i>je lance un appel aux sénateurs ils ont encore la possibilité d'améliorer le texte</i> »
19 octobre	François CHEREQUE « <i>appel au calme et à ne pas céder aux provocations</i> »
25 octobre	Proposition de la CFDT de négocier sur l'emploi des jeunes
29 octobre	Le Parisien François CHEREQUE « <i>la promulgation de la loi sur la réforme des retraites nous conduira à d'autres formes d'actions syndicales</i> », « <i>en tous cas sur les retraites, la loi fixe d'ores et déjà un RDV en 2013, et ce sera sûrement un débat de l'élection présidentielle de 2012</i> ».
3 novembre	« <i>l'essentiel est de trouver une sortie unitaire acceptable pour tous</i> »
5 novembre	Canal + François CHEREQUE « <i>on s'éloigne petit à petit du sujet des retraites</i> »
6 novembre	France 2

	François CHEREQUE « le front syndical est une vue de l'esprit »
--	---

Le monde

Accusé d'être dans la fin du mouvement François CHEREQUE a tenu à assurer qu'il y aurait une nouvelle journée de mobilisation fin novembre

CGT

2010	
8 février	Intersyndicale initiée par la CGT Emploi salaires et services publics excluant le dossier des retraites
23 mars	Le Monde Bernard THIBAUT L'échec électoral de la droite pourrait bien doper la contestation sociale de mardi 23 mars
1^{er} Mai	Pour Bernard THIBAUT « <i>M.MAILLY est déjà dans ses tongs de vacances</i> »(suite à la décision de FO de manifester à part le 1 ^{er} mai)
16 juin	Bernard THIBAUT et François CHEREQUE reçus ensemble sur France 2 « <i>le report des 60 ans n'est pas inéluctable</i> »
25 aout	Le monde.fr BT récusé cette stratégie du « <i>tout ou rien</i> »(visant FO) il est question de « <i>réécriture</i> » Note interne CGT « <i>s'inquiète des vellétés de Fo de diviser le mouvement de mobilisation de l'intérieur après avoir tenté de le diviser de l'extérieur</i> »
3 septembre	Interview croisées BT et FC les Echos Bernard THIBAUT : « <i>il s'agit d'abord de confirmer notre opposition unanime à cette réforme quelles que soient nos appréciations sur les solutions alternatives</i> » « <i>La cgt est décidée à lutter jusqu'au bout contre ce projet mais (..)au final ce ne sont pas les syndicats qui décident mais les salariés</i> ». BT : « <i>Eric Woerth est objectivement plus occupé et préoccupé par autre chose que le sujet qui nous, nous intéresse</i> ».
15 septembre	Place de la concorde BT parlant de la CFDT « ce n'est pas une unité de façade .nos propositions sont différentes mais nous avons décidé de ne pas faire de notre vision un préalable à nos décisions. Nous sommes d'accord pour qualifier la réforme d'injuste et d'inefficace et la combattre . « le fait d'être à deux ça a contribué à faire changer l'opinion publique » . <i>Challenges</i>
22 septembre	RTL Bernard THIBAUT « <i>l'enjeu est de transformer cette sympathie pour le mouvement en participation ; il faut faire s'exprimer la colère qui croit</i> »
5 octobre	Réunion interne des Fédérations CGT à la Confédération CGT Risque de perte de soutien de l'opinion publique

	Pas de radicalisation à outrance « <i>le principe d'arrêts de travail doit être discuté partout</i> »
7 octobre	B THIBAUT refuse d'appeler l'ensemble de la CGT à des grèves reconductibles. réclamant « une mise à plat » du projet de loi BT a promis sur RTL que la CGT « irait jusqu'au bout de la mobilisation » sans plus de précision.
9 octobre	Le Monde BT la priorité est « de contribuer à une <i>élargissement</i> » de la mobilisation de l'opinion publique et non de se replier sur des grèves reconductibles « <i>qui dit mouvement social dit multiples formes ; « le principe d'arrêts de travail doit être discuté partout</i> »
13 octobre	Le Figaro BT « la réussite de cette action est un encouragement à continuer »
16 octobre	BT : « Nous demandons clairement au Sénat de ne pas voter cette loi en l'état », Bernard THIBAUT a appelé le gouvernement " à rouvrir les négociations avec les syndicats ". "C'est ce que nous ne cessons de dire depuis des semaines, nous n'avons pas changé d'opinion", a-t-il martelé.
20 octobre	Le Figaro La cgt se garde de toute consigne précise appelant simplement les salariés « à <i>prolonger cette mobilisation sous toutes les formes sans attendre</i> » La tribune BT à Sarkozy « <i>soyez raisonnable, acceptez les discussions avec les syndicats ...</i> »
30 octobre	Le Monde Bernard THIBAUT « <i>le mouvement va continuer selon des formes appropriées d'ici la prochaine manifestation u 6 novembre</i> »
3 novembre	Les Echos « <i>les gens restent déterminée et nous aussi .pas question de passer à autre chose, ce n'est pas ce qu'attendent les français</i> » assure Eric AUBIN Mr Retraite de la cgt. Reuters .Bernard THIBAUT : « <i>La CGT proposera une nouvelle journée d'action contre la réforme des retraites, après celle de samedi (6 novembre)</i> ». « <i>Nous pensons avoir les moyens de continuer la protestation</i> »
6 novembre	le Monde.fr

	<p>La CGT prête à faire cavalier seule</p> <p>« intention de poursuivre cette bataille « y compris si l'unité syndicale se fissure ».</p>
--	---

MEDEF

Dés 2008	Laurence PARISOT la première à introduire dans le débat l'«idée d'un report de l'âge légal de départ au-delà de 60 ans En mai 2008 , évocation de 63,5 ans
2010	L'influence du MEDEF a été d'exclure du débat la solution de l'augmentation des cotisations
Mai 2010	Le MEDEF propose un nouveau dispositif très incitatif voire obligatoire de système par capitalisation en complément de la répartition
30 aout	Le MEDEF est reçu au Ministère du travail sur la question des retraites
9 octobre	Laurence PARISOT tout en exprimant l'exaspération des entreprises a souhaité que « le climat s'apaise au plus vite »
20 octobre	A son point presse mensuel, Laurence PARISOT a demandé « <i>à tout le monde que le climat s'apaise</i> » dans le double respect « <i>du droit de grève et de l'ordre public</i> » Les Echos
25 octobre	France 2 Laurence Parisot approuve la demande faite par la CFDT « <i>ce serait une bonne chose de passer à autre chose</i> » « <i>je suis d'accord pour qu'on ouvre une délibération sociale, pour voir si on peut, sur ces sujets évoqués par François CHEREQUE commencer à travailler ensemble.</i> »
